



Pierre-Gabriel Bieri

Panique aux urgences

Les personnes appelées à intervenir dans des situations d'urgence sont en principe formées pour ne pas céder à la panique; on attend d'elles qu'elles prennent le temps d'analyser calmement chaque situation et de déterminer intelligemment les mesures les plus utiles et les plus efficaces. On ne peut pas en dire autant du monde politique, où le mot «urgence» sert aujourd'hui à tétoniser la réflexion et le bon sens, poussant certains individus à faire à peu près n'importe quoi dans une précipitation brouillonne, irrationnelle et autoritaire – *parce que ça presse*.

C'est ainsi que la notion d'«urgence climatique» s'est désormais imposée dans les débats parlementaires, tant sur le plan fédéral que dans différents cantons. Convaincus de détenir le remède au réchauffement et à tous les dérèglements climatiques, les élus rivalisent d'audace pour contraindre leurs concitoyens à transformer brutalement leur mode de vie. Certains le font par conviction; d'autres suivent le mouvement par crainte d'être accusés de passivité; les plus malins en profitent pour y ajouter d'autres revendications issues de leur programme politique, sous prétexte que tout peut influencer le climat.

Moins de tracteurs, plus de taxes!

Ce constat sévère ne repose pas sur un simple sentiment. On en veut pour preuve la séance du Grand Conseil vaudois du 28 mai dernier, où le législateur cantonal était appelé à se pencher sur une initiative (référence 19_INI_016) du député Yvan Luccarini, partisan de la décroissance. Ce dernier avait rédigé de toutes pièces un projet de loi intitulé «Action publique face à l'urgence climatique». Objectif: imposer une diminution de moitié de la consommation totale d'énergie d'ici dix ans, et l'abandon complet du pétrole, du charbon et du gaz naturel d'ici vingt ans. Pour atteindre ce résultat qu'on qualifiera pudiquement d'ambitieux, le député ne comptait pas sur les avancées de la science, mais sur un volumineux catalogue de mesures répressives dont la plupart auraient dû apparaître totalement déraisonnables aux yeux des esprits raisonnables.

Qu'on en juge: diminution de 50% du trafic individuel motorisé et des voies de circulation;

abaissement des vitesses autorisées; imposition des véhicules «fortement progressive» basée notamment sur le revenu des propriétaires; interdiction des systèmes de climatisation «de confort»; limitation de la température à 19° dans les bâtiments; dé-mécanisation de l'agriculture; subordination de la production économique aux seuls «besoins fondamentaux» de la population; interdiction de la publicité commerciale; diminution du temps de travail sans réduction du salaire; implication des salariés dans les processus de décision des entreprises; introduction d'un revenu de transition écologique pour tous les citoyens; introduction d'un revenu maximal; introduction d'une taxe progressive sur les produits de consommation.

Beaucoup de dégâts pour un bénéfice nul

Ce projet de loi a été repoussé de justesse, par 71 voix contre 69. Cela signifie que la moitié ou presque des députés qui ont pris part au vote ont jugé que ces propositions étaient justifiées et acceptables, et donc dignes d'être renvoyées en commission afin de poursuivre le processus législatif.

Ce jugement résulte-t-il d'une analyse rationnelle ou d'un réflexe de panique? Ces députés ont-ils évalué l'utilité d'une telle «décroissance forcée» et ses effets éventuellement positifs sur le climat mondial, en regard de ses conséquences catastrophiques sur la liberté, la prospérité et la qualité de vie des citoyens vaudois? Se sont-ils demandé s'il était plus efficient, pour sauver le climat, d'adopter des mesures dictatoriales dans un cinquième d'une Suisse qui émet à peine un millième du CO₂ mondial et qui a déjà consenti d'énormes efforts pour réduire drastiquement ses émissions, ou de prendre des mesures infiniment moins liberticides dans des régions où la pollution est beaucoup plus abondante et donc plus facilement réductible? Décidément, la formation des urgentistes politiques laisse encore à désirer.